

I. Bouture d'œil.

- C'est une innovation sur le domaine, pratiquée dans le cadre de la recherche, engagée par l'association de la régénération de la vigne.
- Deux variantes dans la bouture d'œil :
 - a) Le bois est laissé entier.
 - b) Une partie du bois est enlevée par moitié, dans le sens de la longueur (partie hachurée).

La longueur du bois dans les deux cas est de 1 cm environ.

- Ce bouturage a été effectué au petit godet horticole, avec du terreau maison, sous serre plastique.
- Taux de reprise de 90%.
- Les plus beaux plants sont ceux dont les racines se sont implantées dans le sol via les trous situés au fond du godet.
- Discussion engagée avec les participants :
 - Suite au constat ci-dessus, il serait préférable d'implanter directement les boutures en pleine terre ou sur un lit de terreau disposé à même le sol, mais toujours sous serre, afin d'éviter le freinage racinaire dû au fond du godet.
 - Prélever les yeux situés dans la partie médiane du sarment, on pourrait aller jusqu'à 5.
 - Procéder en jour racine.
 - Bien que non concerné par cet essai, le semis de pépin est évoqué avec deux informations contradictoires quant au stade optimum de maturité du raisin :
 - Récolter le plus tard possible (quasiment en sur maturité).
 - Récolter relativement tôt (début de maturité).
 -

Extrait de Atlas d'arboriculture fruitière volume 4: vigne etc... Jean Bretaudeau J. B. Baillière et fils 1964







